

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit		
HYDROXYDE DE SODIUM			Usage en laboratoire		
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire
NαOH				SP-0140	40
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SODIUM HYDROXIDE, HYDRATE DE SODIUM, SOUDE CAUSTIQUE			UE, LYE, CAUSTIQU	JE, GILLETTE	
Nom du fournisseur			Adresse - Rue		
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province			
Québec		Québec			
Code postal	Code postal Internet		Numéro de téléphone		
G1C 7B7 www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666			
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060			
Date FDS préparée FDS Préparée par			Courrier électronique		
2018-09-20 Laboratoire MA		.T	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH				
	Corrosion cutanée	/irritation cutanée catégorie 1A		
	Lésions oculaires g	raves/irritation oculaire catégorie 1		
	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1			
Mention d'avertissement	DANGER			
Mentions de danger (H)	H314 Provoque de	es brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.		
	H318 Provoque de	es lésions oculaires graves.		
	H290 Peut être co	rrosif pour les métaux.		
Conseils de prudence (P)	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.		
-	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.		
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
	P301 + P330 + P3	331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.		
	P303 + P361 + P3	353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.		
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.		
	P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec préca plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victin peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.			
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.		
	P321	Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).		
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.		
	P405	Garder sous clef.		
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.		
	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.		
	P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.		
	P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.		
PICTOGRAMMES	The state of the s			
Autres dangers	NFPA (I	Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)		
	Santé 3 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial			

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
HYDROXYDE DE SODIUM	1310-73-2	>=97

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Sans objet.
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de sodium.
Produits de combustion dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de sodium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

	Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Lors de la
confinement et nettoyage,	manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
précautions individuelles	Neutraliser les résidus avec un acide dilué, puis rincer avec de l'eau. Assurer une ventilation adéquate.
équipement de protectection et	Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les
mesures d'urgence	brouillards de pulvérisation ou les gaz. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Disposer des résidus
	dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles.
Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Sodium hydroxide	1310-73-2	С	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		CEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		(c)	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques		La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire		

Origine des données	Sigma-Aldrich	
Ventilation	Hotte.	
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.	
Gants	Manipuler avec des gants.	
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.	
Chaussures	Chaussures de sécurité.	
Vêtements	Sarrau.	
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.	

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	granulés blanc-
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	14 @ 50 g/I @ 20 °C (68 °F) (NaOH).
Point de fusion / congélation	318.4°C
Point initial d'ébullition	1390°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Non applicable-
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	$< 24.00 \text{ hPa} (< 18.00 \text{ mmHg}) \ \text{a} \ 20^{\circ}\text{c} \ / \ 4.00 \ \text{hPa} \ (\ 3.00 \text{ mmHg}) \ \text{a} \ 37^{\circ}\text{C} \ (\text{NaOH})$ -
Densité de vapeur	1.38-
Densité	2.1300g/cm ³
Solubilité	$1~{ m g}$ / 0.9 mL eau ; $1~{ m g}$ / 7.2 mL alcool absolu, 4.2 mL méthanol; soluble dans glycérol (NaOH).
Coefficient de partagen-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	4.0 cP at 350 deg C (NaOH)-

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.		
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.		
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.		
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.		
Substances incompatibles	Oxydants forts, Acides forts, Matières organiques.		
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de sodium.		

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

HYDROXYDE DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	Corrosion des voies digestives, des vomissements sanglants avec présence de fragments de muqueuse, une diarrhée, l'inflammation du larynx et une possibilité de perforations œsophagiennes et gastriques, mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux poumons et aux yeux, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, larmoiement, fatigue, alopécie, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Oral rat: 140mg/kg Cutané lapin-1350mg/kg
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 125 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 45.4 mg/l - 96 h Immobilisation CE50 - Daphnia (Daphnie) - 40.38 mg/l - 48 h
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

·	Neutraliser en ajoutant lentement une solution à faible concentration d'acide chlorhydrique pour éviter l'augmentation brusque de température et l'émission de vapeur. La neutralisation peut provoquer la formation de chaleur ou de vapeurs qui doit être contrôlée par la vitesse à laquelle on ajoute les solutions. La solution ainsi neutralisée peut être disposée comme un déchet domestique. Pour les grandes quantités, contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1823
Appellation réglementaire	HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
Classification du TMD	8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	1kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1
	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2018-09-20